



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST

AVIS PUBLIC

OBJET : CHANGEMENT DES DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR LE MOIS DE JUILLET ET D'AOÛT.

Avis public est donné par la soussignée, que le conseil municipal de Saint-Roch-Ouest, à sa séance ordinaire du 5 juin 2012, a changé les dates des séances ordinaires du conseil des mois de juillet et d'août 2012.

La séance du 3 juillet a été changée pour le 10 juillet et celle du 7 août a été changée pour le 14 août 2012.

Les séances se tiennent toujours au 806, rang de la Rivière Sud, à 20 h.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 13^e jour du mois de juin de l'an deux mille douze.

Sherron Kollar,
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, **Sherron Kollar**, *directrice générale* de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le *mercredi 13 juin 2012*. En foi de quoi, je donne ce certificat ce mercredi 13 juin 2012.

Sherron Kollar,
Directrice générale